

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 0 945 084 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
29.09.1999 Bulletin 1999/39

(51) Int Cl.⁶: **A44C 15/00**

(21) Numéro de dépôt: **99830172.5**

(22) Date de dépôt: **25.03.1999**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(30) Priorité: **25.03.1998 IT RM980089**

(71) Demandeur: **Micronasa di Patarchi, Alberto**
00122 Ostia Lido (RM) (IT)

(72) Inventeur: **Patarchi, Alberto**
00122 Ostia-Lido (Roma) (IT)

(74) Mandataire: **Sneider, Massimo**
Studio Tecnico Lenzi,
Via Lucania, 13
00187 Roma (IT)

(54) **Bijou pourvu d'un diffuseur de parfum**

(57) L'objet de cette invention est un bijou, ou tout autre type d'ornement, féminin ou non, tel que, par exemple, une barrette, une paire de boutons de manchettes, une épingle de cravate, etc., qui possède les

caractéristiques typiques d'un ornement tout en contenant une certaine quantité de parfum, sur ou à l'intérieur d'un support, dont il peut diffuser progressivement la fragrance.

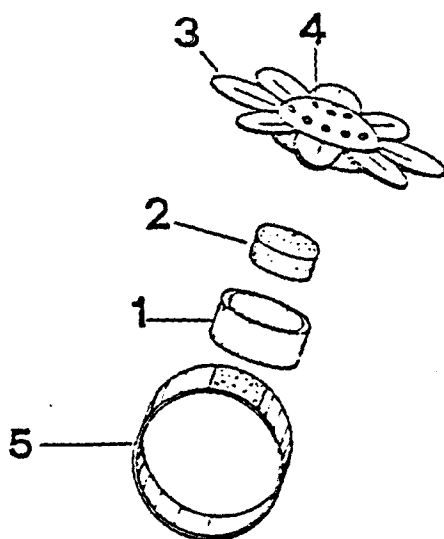


FIG 1

EP 0 945 084 A1

Description

Domaine de la technique

[0001] L'objet de cette invention est un diffuseur de parfum, réalisé de préférence sous la forme d'un bijou qui, en particulier, permet aux personnes allergiques aux parfums de se parfumer sans courir le risque de provoquer une réaction allergique ou d'abîmer leurs vêtements.

Etat de la technique

[0002] On sait que dans leur habillement, désirant accroître et souligner leur beauté et leur féminité, les femmes accordent depuis toujours une place importante et une grande attention aux bijoux et aux parfums.

[0003] Il n'est pas de femme qui n'aime se rendre plus attrayante par un bijou, même modeste, même fantaisie, et il n'est pas de femme qui n'aime souligner son caractère par quelques gouttes de parfum ou d'eau de toilette.

[0004] Le parfum est souvent vaporisé sur les vêtements, pour des raisons personnelles, comme par exemple l'apparition d'allergies de la peau provoquées par le contact avec les parfums, ou pour des raisons pratiques, telles que, par exemple, le fait que le parfum vaporisé directement sur la peau se combine à l'odeur de la transpiration et peut donner lieu à une modification de la fragrance, plus ou moins agréable et bien tolérée.

[0005] L'habitude de vaporiser le parfum sur les vêtements entraîne toutefois, avec le temps, une détérioration du tissu, et la nécessité de lavages fréquents pour éviter que le parfum ne dégage en réalité une odeur déplaisante.

[0006] Le besoin de laver les vêtements se présente aussi chaque fois que l'on désire changer de parfum, pour éviter un mélange entre l'ancien et le nouveau.

Bases de l'invention

[0007] L'objet de cette invention est de réaliser un bijou ou un autre type d'ornement, féminin ou non, comme par exemple une barrette, une paire de boutons de manchettes, une épingle de cravate, etc., qui réponde aux caractéristiques typiques d'un ornement tout en contenant une certaine quantité de parfum, sur ou à l'intérieur d'un support, capable d'en diffuser la fragrance progressivement, par des orifices ad hoc ou autres, en évitant ainsi les inconvénients précédemment décrits.

[0008] Selon cette invention, un ornement est réalisé, comprenant: une enveloppe à l'intérieur de laquelle est placée une éponge ou un élément d'un autre matériau apte à être imprégné de parfum; un couvercle, pour fermer l'enveloppe, percé d'orifices ou autres, qui permettront au parfum de se diffuser, et des moyens de fixation à l'enveloppe, tels que, par exemple, un filetage ou un emboîtement; l'enveloppe étant fixée de façon stable ou

mobile à un support profilé selon les besoins. Le support peut, par exemple, avoir la forme d'une bague, d'une boucle d'oreille, d'un pendentif, d'une épingle, d'un collier, d'un bouton de manchette, d'une barrette, etc.. Le couvercle de l'enveloppe, dans la réalisation préférée, a la forme de l'ornement choisi pour le bijou, mais peut aussi être lisse, et l'ornement y est placé ensuite de manière permanente ou interchangeable avec d'autres types d'ornements.

Description des dessins

[0009] A titre d'exemple non exhaustif, nous décrivons l'invention ci-après sous une forme dans laquelle: la fig. 1 présente une vue axonométrique éclatée d'une bague réalisée selon l'invention,

la fig. 2 présente une vue axonométrique d'un support en forme de broche,

la fig. 3 montre une vue axonométrique d'un support en forme de boucle d'oreille,

la fig. 4 montre une vue axonométrique d'un support en forme de collier.

Méthode de réalisation préférée de l'invention

[0010] Selon ces figures, l'ornement personnel, du type bijou, muni d'un dispositif pouvant contenir du parfum et en diffuser progressivement la fragrance, objet de cette invention, est constitué par une enveloppe ouverte sur un côté (1) à l'intérieur de laquelle est placé un élément spongieux ou de propriétés semblables (2), pouvant recevoir une certaine quantité de parfum jusqu'à en être complètement imprégné; on ferme l'enveloppe (1), après que l'élément (2) ait reçu le parfum, par un couvercle (3) qui, dans l'exemple présenté, a la forme d'une fleur. Ce couvercle est muni de dispositifs de blocage connus, comme, par exemple, une fermeture à dé-clic, un filetage, une fermeture à baïonnette, etc.

[0011] Le couvercle (2), ou la fleur dans le cas présenté ici, est percé à la surface supérieure d'une série de petits orifices (4) qui permettent au parfum contenu dans l'élément spongieux (2) de se diffuser progressivement à l'extérieur pendant un temps assez long.

[0012] L'enveloppe est solidaire, de manière permanente ou mobile, d'un support (5) qui, à son tour, est fixé par des moyens connus à une broche (6), à une boucle d'oreille (7), à un collier (8) ou, nous l'avons vu, à d'autres objets tels que des boutons de manchettes, des barrettes, des épingles de cravate, etc.

[0013] Dans l'exemple présenté, le couvercle de l'enveloppe (4) a la forme d'une fleur, mais il est évident qu'on pourra lui donner la forme préférée.

[0014] En outre, il est évident que l'on pourra réaliser l'ensemble dans le matériel que l'on préfère, métal précieux ou alliage, ou autre.

Revendications

1. Ornement personnel, du type bijoux, muni d'un dispositif pouvant contenir du parfum et relacher graduellement dans le temps son odeur, caractérisé par le fait que dans une enveloppe (1) de dimensions appropriées pour être utilisée dans des articles de bijouterie ou similaires, ouvert sur un côté, est disposé un tampon de matériel spongieux (2), que l'on imprègne de parfum, l'enveloppe (1) étant ensuite fermée par un bouchon (3) muni d'orifices pour faire passer graduellement la fragrance du parfum contenu dans le tampon; l'enveloppe (1) est ensuite attachée de façon permanente ou mobile à un support qui permet de l'utiliser comme ornement personnel; la forme du bouchon (3) rend l'objet agréable à la vue et lui donne le caractère d'un ornement. 5 10 15
2. Ornement personnel, du type bijoux, muni d'un dispositif pouvant contenir du parfum et relacher graduellement dans le temps son odeur, caractérisé par le fait que le bouchon (3) a la forme d'une fleur. 20
3. Ornement personnel, du type bijoux, muni d'un dispositif pouvant contenir du parfum et relacher graduellement dans le temps son odeur, caractérisé par le fait que le support (5) est une bague. 25
4. Ornement personnel, du type bijoux, muni d'un dispositif pouvant contenir du parfum et relacher graduellement dans le temps son odeur, selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le support sur lequel est fixée l'enveloppe (1) est une broche. 30 35
5. Ornement personnel, du type bijoux, muni d'un dispositif pouvant contenir du parfum et relacher graduellement dans le temps son odeur, selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le support sur lequel est fixée l'enveloppe (1) est une boucle d'oreille. 40
6. Ornement personnel, du type bijoux, muni d'un dispositif pouvant contenir du parfum et relacher graduellement dans le temps son odeur, selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le support sur lequel est fixée l'enveloppe (1) est une épingle de cravate. 45
7. Ornement personnel, du type bijoux, muni d'un dispositif pouvant contenir du parfum et relacher graduellement dans le temps son odeur, selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le support sur lequel est fixée l'enveloppe (1) est un bouton de manchette. 50 55
8. Ornement personnel, du type bijoux, muni d'un dispositif pouvant contenir du parfum et relacher gra-

duellement dans le temps son odeur, selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le support sur lequel est fixée l'enveloppe (1) est une barrette.

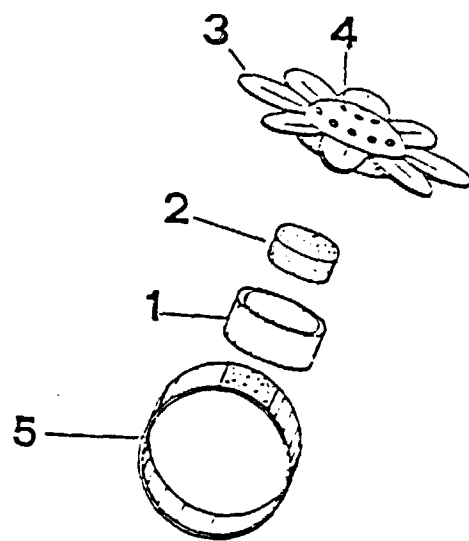


FIG 1

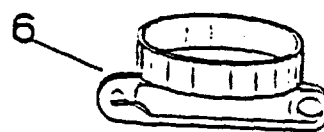


FIG 2

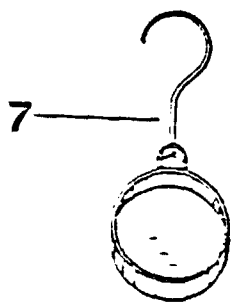


FIG 3

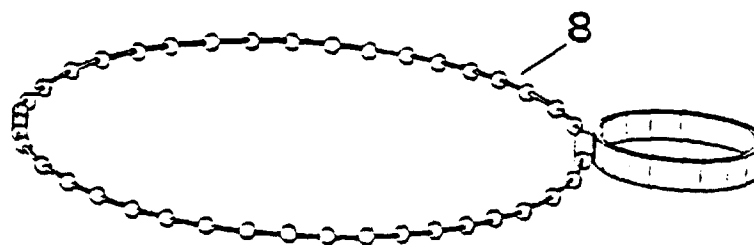


FIG 4



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 99 83 0172

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
X	FR 586 825 A (E. L. RABAUT) 3 avril 1925 (1925-04-03) * le document en entier *	1,3-6	A44C15/00
X	FR 94 630 E (N. G. THOUVENIN) 19 septembre 1969 (1969-09-19) * le document en entier *	1,2	
X	FR 1 344 869 A (A. DAMIDAUX) 4 mars 1964 (1964-03-04) * le document en entier *	1	
Y		3,4,6-8	
Y	FR 600 976 A (E. CLAIR) 19 février 1926 (1926-02-19) * le document en entier *	3,4,6-8	
X	DE 305 724 C (P. HAAK) * le document en entier *	1,3	
X	CH 473 550 A (A. GISIGER-LUSA) 15 juin 1969 (1969-06-15) * le document en entier *	1,5	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			A44C
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 20 juillet 1999	Examineur Garnier, F
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (F04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 99 83 0172

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

20-07-1999

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 586825 A	03-04-1925	AUCUN	
FR 94630 E	19-09-1969	AUCUN	
FR 1344869 A	04-03-1964	AUCUN	
FR 600976 A	19-02-1926	AUCUN	
DE 305724 C		AUCUN	
CH 473550 A	15-06-1969	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82